



## COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du VENDREDI 17 OCTOBRE 2014

*Date de convocation : 8 Octobre 2014*

**Étaient présents** : MM.DUBOIS Pierre, Maire ; MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, RAYNAUD Magali, adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, Mme CERVellini Chantal, M. ROBIN Olivier, Mmes DUFOURD Marjoleine et Mme DEGROUAS Marie-Jeanne et M. WERLE Franck

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absent et excusé** : Mme BRESTEAU Aude (pouvoir à M. DUBOIS)

**Absent** : M. MONGUILLON Julien

Madame Marie-Christine RAYNAUD, attachée territoriale assistait également à la séance.

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 19h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. MAUBOUSSIN Rémy, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- \* Affaires scolaires : Noël des Ecoles;
- \* Aménagement extérieur : abribus, aire de jeux
- \* Cantine : compte-rendu de la commission communale ; mise en place d'une cantine municipale.
- \* Communication : compte rendu de la commission communale;
- \* Amortissements –exercice 2014 ;
- \* Projets 2015 : orientation budgétaire
- \* Affaires et questions diverses (4C, SIG,...)

### **1/ Affaires scolaires**

#### A – Noël des Ecoles

Sur proposition de M. le Maire, la participation de 8€/ élève est reconduite pour le Noël des écoles 2014 ; soit 520 € pour 65 élèves scolarisés à Lavardin.

#### B - Temps d'Accueil Périscolaire

Magali Raynaud regrette le problème de communication avec les membres du SIVOS concernant cette organisation.

#### C – Rentrée scolaire 2015

Magali Raynaud rappelle que 17 élèves de CM2 sont partants en juin 2015 ; les communes de La Quinte et de Lavardin ont seulement 10 élèves prévus pour la prochaine rentrée ; la menace d'une fermeture d'une classe (sur le site de Lavardin) existe.

M. le Maire propose de communiquer dans le prochain bulletin communal pour rappeler aux familles l'urgence de scolariser leurs enfants sur la commune.

Magali Raynaud rappelle l'importance du projet d'accueil de loisirs du mercredi après-midi: souhaite que celui-ci soit réétudié par le centre social pour une mise en place en septembre 2015.

## **2/ Aménagement extérieur : abribus, aire de jeux**

### A – Abribus

M. le Maire présente les 2 nouvelles propositions de l'entreprise TISON pour la réalisation d'un abribus

- 1 abribus 1.50m x 2.50m en béton – couverture tôle bleu ardoise : 2976 € TTC

- 1 abribus de 2m x 2m préfabriqué avec plaque de béton imitation bois à l'extérieur : 2580 €

Après débat, le CM, à la majorité, valide la proposition n°2 à 2580 € TTC

### B – Aire de jeux

La commission enfance/éducation/ école s'est réunie pour présenter :

- le choix de l'emplacement de la première aire de jeux

- le choix du produit

Concernant l'emplacement, il est proposé :

1. à côté de la cantine ;

2. à côté des chalets ;

3. derrière chez M. Mme Chevallier, au début du sentier piétonnier

Après débat, le CM valide la proposition n°3 : cet espace sera situé sur le chemin du retour des écoliers et pourra être partagé près du refuge à papillons.

Concernant les produits, la commission présente 2 choix :

- 1 kit classique + circuit funambule (5 jeux)

- 1 kit ludique (3 jeux plus développés)

Ces jeux sont ouverts aux enfants de plus de 2 ans ; c'est la collectivité qui détermine l'âge maxi.

La commission a retenu la société Proludic ; les devis s'élèvent, dans le cas, d'une livraison clé en main, c'est-à-dire avec la réalisation du terrassement à

Kit classique : 25714.28 € TTC ; Kit ludique : 25827.28 € TTC

La commune peut réaliser ces travaux soi-même (la société l'accompagne pour la guider dans ces travaux), dans ce cas, la société propose ces produits (dernière négociation) à

Kit classique : 7393.94 € TTC ; Kit ludique : 12419.02 € TTC

Un vote à bulletin secret est réalisé : par 8 voix contre 5, le CM décide de valider le kit classique d'un montant TTC de 7393.94 €. La commune se chargera de réaliser les travaux de terrassement.

M. le Maire souhaite ensuite que cette aire puisse être élargie ;

Mme Cervellini fait remarquer que, dès 16h30, de nombreux enfants sont à l'extérieur dans le lotissement et qu'il serait bon de prévoir 1 autre aire de jeux.

Mme Magali Raynaud ne comprend pas qu'on ait choisit le moins cher alors qu'on parle de l'agrandir. Il valait mieux prendre le kit ludique et passer à la création d'une seconde aire de jeux.

M. Bonsergent fait remarquer que l'évolution de la commune, via le lotissement, se fait plus dans le centre bourg ; le terrain réservé, dans le lotissement, pourrait être vendu à lotir. Il conviendrait d'orienter les nouvelles aires de jeux dans d'autres endroits de la commune.

## **3/ Cantine scolaire : compte rendu de la commission**

La commission cantine s'est réunie le mercredi 15 octobre dernier ;

Mme Boulard présente le bilan financier de l'exercice 2013/2014 : Dépenses au 31/08 : 47259 € - Recette au 31/08 : 48679 € et rappelle qu'il reste 1 famille qui n'a pas réglée sa dette.

La commission a réfléchi sur le projet de passer la cantine en cantine municipale ; Mme Boulard a également rencontré des élus de La Quinte qui ont mis en place la cantine municipale au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Actuellement, la situation de l'association est « bancal », les familles ne participent plus comme au début et seuls le maire et le trésorier y travaillent. En devenant municipale, le recouvrement se ferait par la mairie ou le trésor public ; il convient de penser au transfert du personnel ; actuellement 1 cantinière et 1 aide cantinière sont en CDI + 2 autres cantinières en CDD. Le personnel de cantine transféré dans l'effectif communal doit bénéficier du même salaire net ; avant toute décision, la commune doit saisir le Comité Technique Paritaire pour avis sur le transfert d'emplois. Celui-ci se réunit le 13 novembre prochain et les dossier doivent être déposer le 24 octobre au plus tard.

M. le Maire invite le CM à délibérer si :

1/ la cantine passe en cantine municipale

2/ à quelle date

Après en avoir délibéré, le CM, à l'unanimité, accepte de passer la cantine en cantine municipale et souhaite que cela puisse être mis en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le dossier sur le transfert de personnel sera préparé par Mmes Boulard et MC Raynaud.

M. le Maire précise qu'en passant communale, il faudra penser au mode de recouvrement des recettes (facturation mensuelle, vente de tickets ?)

#### **4/ Communication : compte rendu de la commission**

Mme Rivol, adjointe à la communication, laisse la parole à M. Bonsergent pour présenter le compte rendu et signale que la commission salle polyvalente a rencontré les présidents des associations utilisant la salle ; Mme Dégrouas présentera le compte rendu

La commission s'est réunie pour réfléchir sur l'évolution du bulletin communal ; pendant le 1<sup>er</sup> mandat, celui-ci a été édité en format A3 ; la commission propose :

- 1 bulletin 3 fois/an sous forme de livre ; celui-ci serait édité chez un imprimeur.

Une prochaine réunion aura lieu le 22 octobre pour l'étude de devis

M. le Maire souhaite ce bulletin pour janvier et que s'il y a des informations urgentes à diffuser (novembre – décembre), celles-ci seront diffusées comme précédemment.

M. Bertho demande s'il y aura 1 page pour chaque commission. 1 page, non, car ce serait trop onéreux ; mais des encarts seront réservés aux commissions, selon l'actualité du moment.

M. Bonsergent informe les élus qu'il a changé l'ergonomie du site internet. Il suggère l'idée d'une administrée de créer 1 rubrique : la recette du mois ; proposition ouverte à l'ensemble des Lavardinois. la commission suggère que ce soit M. Deslis qui propose la 1<sup>ère</sup> recette, liée aux fêtes de Noël.

Date à retenir : Vœux du Maire : vendredi 16 janvier à 18h30.

#### **Compte rendu Commission salle :**

Mme Dégrouas informe que la commission a rencontré, le 22 septembre dernier, les présidents des différentes associations qui utilisent la salle.

Un rappel à chaque association a été fait concernant :

- rendre la salle propre, vérifier le chauffage et l'éclairage (notamment dans les WC)
- prévoir un rangement du local à chaque fin de saison (A Petits Pas + Tennis de Table)
- Interdiction de stationner des vélos à l'intérieur de la salle (enfants du Tennis de Table)

Un planning, en format A3, sera remis à chaque association + 1 affichage à l'intérieur de la salle

1 journée portes ouvertes de toutes les associations est programmée le samedi 12 septembre 2015, toute la journée, à la salle ; cette journée sera clôturée par un buffet.

#### **5/ Amortissements – exercice 2014.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il convient d'intégrer les travaux d'extension du réseau ERDF (vers le lotissement « Le Champ de la Croix ») dès cette année et d'en fixer la durée de l'amortissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'amortir dès 2014 : L'extension de réseau ERDF pour un montant de 2854.13 Euros

Durée d'amortissement : 10 ans, soit : 285.41 €

#### **6/ Projets 2015 : orientation budgétaire**

M. le Maire informe les élus de la situation financière de la commune ; à ce jour (à 78% de l'année) :

43% des dépenses de fonctionnement, 28 % des dépenses d'investissement ont été réalisées ;

26% des recettes de fonctionnement et 18% des recettes d'investissement ont été encaissées ( il n'est pas tenu compte de l'excédent reporté) ; la commune est dans l'attente de subvention d'investissement (voirie + ancienne mairie)

M. le Maire demande à chaque membre du Conseil Municipal de définir des priorités d'investissement pour 2015 ;

En synthèse, cela concerne :

- sécurité des piétons, limiter la vitesse : lampadaire dans le chemin piétonnier du lotissement, installation de ralentisseurs, lampadaire cours de la Cassine
- aménagements : place Comtesse de Sévigné (ancienne place de la Mairie), aménagement place de l'Europe, autour du vestiaire, réorganiser l'intérieur de la mairie ;
- aménagement du cimetière

#### **7/ Affaires et questions diverses**

##### **4C:**

Monsieur le Maire donne quelques chiffres concernant le Pays de la Haute Sarthe auquel est rattaché la 4C

Le Pays comprend 6 communautés de communes et représente 49500 habitants ; le taux de vacance des logements est en constante augmentation.

10% de logements sociaux et 94% de maisons individuelles. 60% sont propriétaires  
Sur les 45000 habitants qui travaillent, 10000 travaillent en dehors des limites du pays de la haute Sarthe  
45% des foyers ont 2 voitures ou +.  
Le taux de chômage est en dessous de la moyenne ; 1 foyer sur 7 est en difficulté financière.

M. le Maire remet à chaque élu la lettre de l'association ABCD Conlinois concernant le projet multi accueil cantonal.

M. le Maire rappelle que par 24 voix pour et 9 contre, ce projet a été adopté par la 4C ;

Distribution des sacs 2015 :

2 permanences sont programmées les samedi 6 et 13 décembre de 9h à 12h

SIG :

M. le Maire informe les élus qu'un groupe d'étudiants a travaillé sur le projet de système d'information géographique. Ce dossier est mis à la disposition des membres du CM pour qu'ils puissent en prendre connaissance

#### Décisions Modificatives n° 2 Budget communal

Sur proposition de Monsieur le Maire,  
Compte tenu de l'acquisition d'un cendrier mural pour la salle,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal décide de procéder aux modifications de crédits suivantes :

<b>Objet</b>	<b>Diminution de crédits</b>	<b>Augmentation de crédits</b>
Acquisition matériel (Cendrier mural)	art.2315-40 : 130 €	art.2188-20 : 130 €

#### Illuminations :

L'installation des illuminations de Noël est fixée au samedi 6 décembre.

Garderie : Mme Jardin étant absente le lundi 10 novembre, des élus la remplaceront le lundi matin (Mmes Rivol et Dégrouas) et après-midi (Mmes Boulard, Cervellini et M. Bonsergent selon sa disponibilité). le Maire informe les élus que le prochain recensement de la population se déroulera entre le 15 janvier et le 14 février 2015.

Il convient de procéder au recrutement d'un agent recenseur.

Une annonce sera mise sur le site ainsi que chez les commerçants de la Commune

#### Tour de table des Elus :

Damien Bonsergent regrette la discrétion des réalisations communales ; ce serait bien d'inaugurer et de communiquer davantage avec les médias

Olivier Robin demande où en est le projet d'acquisition des chalets du CIE Vinci. L'étude financière est en cours. Il rappelle qu'il y a toujours les mêmes soucis autour du vestiaire (propreté, vitesse des voitures,...). Un appel aux forces de l'ordre va être demandé.

Marjoleine Dufourd a également constaté ces problèmes (aussi bien en journée, à la sortie de l'école qu'en soirée). Elle demande que soit également fermé le terrain de foot, cela éviterait les runs dessus)

Marie-Jeanne Dégrouas souligne le problème de visibilité à l'intersection de la route du « Terre Hariot » et la RD46 ; demande qu'un élagage puisse au moins être effectué ; demande si le projet de carrières est réactivé ; M. le Maire confirme qu'il n'a pas eu de nouveaux contacts.

#### Dates des prochains CM :

Vendredi 21 novembre 2014 ;

Vendredi 9 janvier 2015.

M. Bonsergent demande que soit transmis les dates jusqu'à l'été 2015.

Séance levée à 22 Heures 15